

Saint-Brieuc, le

23 FEV. 2026

références 2026 / 467

Service Patrimoine immobilier – Unité foncière

Tél 02 96 62 46 44

Suivi par Estelle LE TORREC

objet **Aménagement foncier agricole, forestier et
environnemental
RN 164 - secteur Rostrenen**

M. le Préfet de Région Bretagne
A l'attention de
l'autorité environnementale
Service CoPrEv
L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 RENNES CEDEX

Monsieur le Préfet,

Conformément à l'article R.122-2 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser par la présente le dossier de demande d'examen cas par cas au titre de l'évaluation environnementale, catégorie de projet 45, se rapportant au projet d'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental du secteur de ROSTRENEN, en lien avec la mise en 2X2 voies de la route nationale 164.

Cette demande s'accompagne de documents annexés vous permettant d'appréhender les caractéristiques de l'ensemble du projet qui porte sur un périmètre de 2 072 ha autour de l'emprise de la RN164, y compris les travaux et incidences que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine ainsi que, le cas échéant, les mesures et leurs caractéristiques destinées à éviter ou réduire, voire compenser les probables effets négatifs notables.

Par ailleurs, en application de l'article R 123-10 du code rural et de la pêche maritime, 5ème alinéa, ce même dossier d'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental soumis à enquête publique doit faire l'objet d'une étude d'impact.

Dans ce cadre réglementaire, je vous sollicite pour décision de l'autorité chargée de l'examen cas par cas.

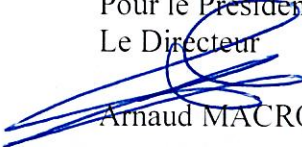
L'unité foncière de ma direction, en pilotage de cette opération, se tient à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur



Arnaud MACRON

P. J. : CERFA n° 14734*04
documents annexes

Copie transmise à : autorite-environnementale.bretagne@developpement-durable.gouv.fr